

## CONVOCAION A LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqués à la réunion du Conseil municipal le 4 février 2021 à 19 heures 30, en Salle du Conseil municipal.

En raison de l'état d'urgence sanitaire, cette séance du Conseil municipal se déroulera sans que le public ne soit autorisé à y assister, conformément à la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020.

Afin de préserver le caractère public de la réunion, les débats seront accessibles en direct au public de manière électronique.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

En attente de nous retrouver, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, ma considération distinguée.

Le Maire de Bussy Saint-Georges,

Yann DUBOSC



POUVOIR

Je soussigné(e),.....donne pouvoir à :

M.....

Pour me représenter à la réunion du Conseil municipal

Du: .....

A Bussy Saint-Georges le: .....

Signature :

## Ordre du jour

- ✚ Procès-verbal du Conseil municipal du 10 décembre 2020.

### CONSEIL MUNICIPAL

1. Renouvellement d'un membre représentant des usagers à la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).
2. Désignation des représentants de la Commune de Bussy-Saint-Georges au Syndicat intercommunal de ramassage scolaire des environs de Ferrières-en-Brie (SIRSEF).

### FINANCES

3. Fixation du taux d'imposition des contributions directes locales - Année 2021.
4. Adoption du Budget Primitif 2021.  
Confirmation des modalités de vote au niveau du chapitre.  
Approbation des provisions.  
Attribution des subventions de fonctionnement aux associations.  
Attribution des subventions au budget du CCAS et au budget de la Caisse des écoles.
5. Garantie d'emprunt - CDC HABITAT SOCIAL.

### COMMANDE PUBLIQUE

6. Avenant n°8 au contrat de partenariat portant sur la conception, le financement, la construction, l'entretien et la maintenance d'un complexe sportif.
7. Principe de la passation d'un contrat de concession pour la restauration collective.

### RESSOURCES HUMAINES

8. Création de postes – Adjoint administratif territorial.
9. Transformation de poste – Service des sports et vie associative.
10. Recrutement d'emplois aidés dans le cadre du PEC – modification de la délibération n°2020.00105 du 10 décembre 2020.

### TECHNIQUE

11. Rapport d'activité 2019 du SDESM.

### DIVERS

- ✚ Information des membres du Conseil municipal sur l'utilisation des pouvoirs délégués dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT.